



Hudson

AVIS PUBLIC

DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021

Est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville d'Hudson par Renée Huneault, présidente d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 4 octobre 2021.

Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Les conditions requises pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale sont les suivantes :

Toute personne qui est majeure le jour du scrutin et, le 1^{er} septembre 2021 :

- Est de citoyenneté canadienne;
- N'est pas en curatelle;
- N'est pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;

ET

- Est soit :
 - Domiciliée sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins 6 mois, au Québec;
 - Depuis au moins 12 mois, soit :
 - **propriétaire unique d'un immeuble** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;
 - **occupante unique d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition de ne pas être propriétaire d'un immeuble ailleurs sur le territoire de la municipalité, de ne pas être domiciliée sur le territoire de la municipalité et d'avoir transmis à la municipalité une demande d'inscription sur la liste électorale;

NOTE : Le propriétaire unique de plusieurs immeubles ou l'occupant unique de plusieurs établissements d'entreprise doit s'inscrire à l'adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise ayant la plus grande valeur foncière ou locative.

- **copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupante d'un établissement d'entreprise** sur le territoire de la municipalité, à la condition d'avoir été désignée au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont électeurs de la municipalité le 1^{er} septembre 2021.

Ne peut être désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble ou d'occupant d'un établissement d'entreprise. Ne peut être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale, à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un établissement d'entreprise ou de copropriétaire indivis d'un immeuble.

PUBLIC NOTICE

OF THE REVISION OF THE MUNICIPAL LIST OF ELECTORS

POLL OF NOVEMBER 7th, 2021

Is hereby given to the elector of the Town of Hudson by Renée Huneault, Returning Officer, that:

1. The municipal list of electors has been filed at the office of the municipality on October 4th 2021.

It will now be revised.

2. The requirements to be an elector and to be entitled to be entered on the municipal list of electors are as follows:

Any person who is of legal age on polling day and, on September 1st 2021,

- Is a Canadian citizen
- Is not under curatorship
- Has not been convicted of an offence that constitutes a corrupt electoral practice;

AND

- Has either been:
 - Domiciled in the territory of the municipality, and for at least 6 months, in Québec;
 - For at least 12 months, either:
 - **Sole owner of an immovable** in the territory of the municipality provided that he is not domiciled in the territory of the municipality and has submitted to the municipality an application for entry on the municipal list of electors;
 - **Sole occupant of a business establishment** in the territory of the municipality, is not domiciled in the territory of the municipality and has submitted to the municipality an application for entry on the municipal list of electors;

NOTE: the sole owner of several immovable or the sole occupant of several business establishments must register at the address of the immovable or the business establishment having the greatest property or rental value.

- **Undivided co-owner of an immovable or co-occupant of a business establishment** in the territory of the municipality provided that he has been designated by means of a power of attorney signed by the majority of co-owners or co-occupants who are electors of the municipality on September 1st 2021.

A person who already is entitled to be entered on the list of electors in his capacity as a domiciled person, owner of an immovable or occupant of a business establishment cannot be designated co-owner. A person who already is entitled to be entered on the list of electors in his capacity as a domiciled person, sole owner of an immovable, sole occupant of a business establishment or designated co-owner of an immovable cannot be designated co-occupant.



Hudson

3. Dans le cas d'une demande d'inscription concernant une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité, le demandeur doit indiquer l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et doit présenter deux documents dont l'un mentionne le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de la personne dont l'inscription est demandée.
4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :

481, rue Main, Hudson (Québec) J0P 1H0

5. Jours pour présenter des demandes de révision :

19 octobre 2021 : De 13h00 à 22h00

25 octobre 2021 : De 8h30 à 16h00

DONNÉ à Hudson, ce 14 octobre 2021

3. In the case of an application for entry concerning a person domiciled in the territory of the municipality, the applicant must indicate the former address of the domicile of the person whose entry is requested and must present two documents, one of which indicates the name and birth date, and the other the name and address of the domicile of the person whose entry is requested.
4. The list of electors may be consulted and the applications for entry (domiciled electors only), striking or correction must be submitted to the board of revisors at the following location:

481, Main Road, Hudson (Quebec) J0P 1H0

5. Days for submitting applications

October 19th, 2021: From 1:00 PM to 10:00 PM

October 25th, 2021: From 8:30 AM to 4:00 PM

GIVEN at Hudson, on October 14th, 2021

Renée Huneault
Présidente d'élection / Returning Officer